

LA PHRASE DU JOUR

Le contournement de Saint-Flour, ce n'est pas un avant-projet, c'est une opération du Conseil général qui a été contrariée par une procédure ».

Vincent Descœur,
président du Conseil général.



VÉDRINES-SAINT-LOUP. Concert. Les Baladins de la Margeride organisent un concert pop rock, samedi 13 février, à 21 heures, à Védrières-Saint-Loup. Dans le cadre du festival Hibernarock, ils accueillent deux groupes : The Cracooms (*photo*) avec leurs chansons aux mélodies tarabiscotées et une spontanéité très rock, et The Dancing Shoes, jeunes fans des Arctic Monkeys, qui mettent dans leurs compositions tout ce qu'il faut de gouaille adolescente et de sophistication mélodique. Philippe Schering (illustrateur BD) illustrera la soirée, avec ses dessins sur un écran, histoire de mêler BD et rock'n'roll. Entrée : 5 €. ■

Saint-Flour → Vie locale

RENCONTRES DES TERRITOIRES ■ Vincent Descœur questionné par Pierre Jarlier au sujet du contournement

« Le projet de la rocade est prioritaire »

Les Rencontres des territoires, organisées par le Conseil général, ont été l'occasion de faire le point sur le dossier du contournement de Saint-Flour.

Sébastien Besse

C'est devenu un incontournable de ce type de réunion. Comme l'année dernière, le dossier de la rocade a été l'un des sujets abordés au cours du rendez-vous sanflorain des Rencontres des territoires, organisées par le Conseil général, dans chaque arrondissement.

Pierre Jarlier a soulevé la question « Je voudrais savoir où on en est ? », a-t-il demandé, évoquant une réunion au cours de laquelle « une échéance qui était celle de la fin 2009 » avait été avancée pour le dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique (DUP). « Est-ce que c'est toujours une priorité ? », a poursuivi le sénateur-maire, qui a récemment proposé la création d'un comité de soutien à la réalisation de cette rocade.

« Irriguer le territoire »

« C'est, a-t-il fait valoir, extrêmement important pour le développement, non seulement du secteur de Saint-Flour mais pour l'ensemble du Cantal. On dit souvent que le département est enclavé. Une partie est désenclavée, à condition qu'on puisse sortir de l'autoroute convenablement pour irriguer le territoire. Or, ce n'est pas le cas. Cette rocade est aussi un fac-



TRAVVUX. Préalablement à la signature des projets de territoire avec les communautés de communes et du contrat de ville avec Saint-Flour, la réunion a été l'occasion de notamment échanger sur la politique d'accompagnement du Conseil général en faveur des collectivités locales et des territoires.

teur de désenclavement de toute une partie du territoire... » La réponse de Vincent Descœur a été sans ambiguïté : « Je veux redire ici que le projet du contournement de Saint-Flour est, parmi les projets d'aménagement de voirie que nous conduisons, le projet prioritaire ».

« Le premier contrarié par les effets consécutifs aux procédures, c'est le Département. Nous avons perdu du temps et de l'argent », a souligné le président du Conseil général. Évoquant les études menées dans le

cadre du nouveau dossier, il a déploré : « C'est à nous d'apporter la preuve que la solution retenue (*au niveau du tracé, NDLR*) est la meilleure, et on nous demande aussi de travailler sur les solutions qui n'ont pas été retenues... »

Vincent Descœur a également rappelé que « lorsque la procédure a abouti et que nous avons dû renoncer à poursuivre les travaux (*la cour administrative d'appel de Lyon a annulé la DUP en 2008, NDLR*), on était non pas au stade des consulta-

tions, mais au stade de pouvoir donner les ordres de service pour construire les ouvrages. On a dû d'ailleurs se rétracter, ce qui nous a aussi coûté ».

Il l'a martelé : « Le contournement de Saint-Flour, ce n'est pas un avant-projet, c'est une opération du Conseil général qui a été contrariée par une procédure ». « Une opération qui, chaque année, apparaît sur le budget, et qui nous vaut des dépenses », a-t-il, entre autres, ajouté. Côté calendrier, Jean-Luc Savignac, directeur des dé-

autorisations de programme 2010-2012 en faveur des collectivités sont de 31.185.000 €.

La dotation 2010 du Fonds d'équipement des communes (FEC) atteint 2.601.000 €. Pour l'arrondissement, l'enveloppe est de 971.000 €. La répartition, par canton : Allanche, 98.000 € ; Chaudes-Aigues, 103.000 € ; Condat, 94.000 € ; Massiac, 104.000 € ; Murat, 132.000 € ; Pierrefort, 95.000 € ; Ruyres-en-Margeride, 113.000 € ; Saint-Flour Nord, 128.000 € ; Saint-Flour Sud, 104.000 €.

La réunion a aussi été l'occasion de signer officiellement les projets de territoire 2009-2012

Les projets de territoire et le contrat de ville officiellement signés

Les Rencontres des territoires ont réuni présidents de Communauté de communes et maires de l'arrondissement, autour du président Vincent Descœur, des conseillers généraux, et de Stéphane Sautarel, directeur général des services du Département.

L'objectif de cette réunion, qui s'est tenue à la salle des Jacobins, était d'informer les élus et d'échanger sur la politique d'accompagnement du Conseil général en faveur des collectivités locales et des territoires.

Au budget primitif 2010, les crédits de paiement en faveur des collectivités locales s'élevaient à un total de 11.130.000 €. Les



ASSEMBLÉE. La réunion a notamment rassemblé présidents de communautés de communes, maires, conseillers généraux et responsables du département.

« Nous sommes actuellement en phase de négociations avec les entreprises auprès desquelles nous avons été amenés à résilier les marchés en cours », a-t-il notamment précisé.

Vincent Descœur, qui a redit que « nous avons pris l'engagement, au cours d'une réunion avec la Communauté du Pays de Saint-Flour, d'essayer de rendre une copie de nouvelle DUP dans l'année », a souligné que la date du 16 février attestée, si besoin était, que le contournement de Saint-Flour, c'est l'actualité du Conseil général ». ■

Réunion le 16 février

« Des études complémentaires sont en cours de bouclage. Le 16 février, nous avons une réunion avec les services de l'État, à Saint-Flour. Nous ferons le point, et au vu de toutes les études menées, pour vérifier la conformité du dossier, en présence du cabinet de conseil juridique dont nous sommes entourés », a-t-il détaillé, indiquant : « Nous espérons déposer le dossier dans la foulée ».

Jean-Luc Savignac a précisé que, parallèlement, le Conseil général devait « gérer et solder la vie du dossier précédent ».

avec les Communautés de communes Caldaguès-Aubrac, du Cézallier, du Pays de Massiac, du Pays de Murat, du Pays de Pierrefort, du Pays de Saint-Flour et de la Planèze. Au total, le montant des investissements prévus atteint 35.620.742 €. La participation financière du Conseil général atteint, pour l'ensemble, 5.833.067 €. A noter que le projet de territoire Margeride-Truyère est en cours d'élaboration. Le contrat de ville 2009-2011 avec Saint-Flour a également été signé. Montant des opérations inscrites : 1.874.837 €. HT. Financement du Conseil général : 360.000 €. ■